

Peyrouat, La Moustey : de nouvelles actions en perspective

CONTRAT DE VILLE Le nouveau Contrat de Ville a été signé le 29 octobre dernier par Nathalie Marthien, Préfet des Landes, Geneviève Darrieussecq, présidente de Mont de Marsan Agglomération et Joël Bonnet, Maire de Saint-Pierre-du-Mont. Il permettra de fédérer les actions des différents partenaires autour de deux quartiers : l'éco-quartier du Peyrouat à Mont de Marsan, et le quartier de La Moustey à Saint-Pierre-du-Mont.

L'éco-quartier du Peyrouat a bénéficié de nombreux aménagements urbains dans le cadre de l'ANRU (Agence Nationale de Renouveau Urbain) et de nombreuses actions grâce au Contrat Urbain de Cohésion Sociale, CUCS (voir encadré), qui a pris fin le 31 décembre dernier. Salué pour la qualité de ses nouveaux aménagements, ce quartier reçoit à nouveau le soutien de l'ANRU à travers le nouveau Contrat de Ville. De nouveaux financements permettront de pérenniser les actions déjà entreprises sur le quartier et d'en créer de nouvelles. Le quartier de la Moustey, en revanche, bien qu'identifié comme quartier prioritaire, n'a pas bénéficié précédemment de programme de renouvellement urbain. Le défi reste entier.

Ce Contrat, signé pour cinq ans (2015-2020), repose sur des orientations nationales et se déclinera en 3 volets d'actions liés à :

- ✗ l'emploi et au développement économique
- ✗ l'habitat, le cadre de vie et les aménagements urbains
- ✗ la cohésion sociale

Les modes d'intervention des différents partenaires y sont définis, ainsi que les mesures à mettre en place au profit des résidents des 2 quartiers. Il s'appuie sur les atouts du territoire, la richesse des échanges menés dans le cadre de la concertation avec les habitants des quartiers, et les acquis des différentes actions déjà menées.

Priorité sera donnée aux chantiers d'insertion et de formation, au développement économique, au soutien à la parentalité et à l'éducation.

Les conseils citoyens

Les habitants du quartier du Peyrouat (et extensions) et de la Moustey sont parties prenantes de ce dispositif à chacune de ses étapes. À travers les conseils citoyens qui sont des lieux d'échanges entre habitants et de partage d'expertises d'usage, ils participent à toutes les instances techniques du Contrat de Ville et sont associés à sa mise en œuvre et à son évaluation. Le quartier du Peyrouat connaît une implication des habitants de longue date, renforcée aujourd'hui par la mise en place de ces conseils.

Le nouveau Programme de Renouveau Urbain (PRU)

Les précédentes opérations de renouvellement urbain sur le quartier du Peyrouat ont été saluées par l'ANRU (Agence Nationale de Renouveau Urbain) pour leur bien-fondé, la qualité de vie qu'elles offrent aux résidents du quartier, et pour les aspects liés aux qualités environnementales (performance énergétique notamment) du projet labellisé "éco-quartier". Fort de cette expérience, Mont de Marsan Agglo prépare un pré-projet de second PRU qui devrait être finalisé d'ici la fin de l'année. Son objectif : lancer une phase plus opérationnelle d'extension des travaux sur le reste du quartier.



Signature du Contrat de Ville



Des actions d'accompagnement tout au long de l'année

ACCOMPAGNEMENT Au-delà du projet de renouvellement urbain et des travaux qu'il engendrera, plusieurs acteurs associatifs et institutionnels s'engagent toute l'année. Quelques exemples.

Réussite éducative et parentalité

L'agglomération est présente à travers ses actions autour de la parentalité. En 2014-2015, 92 enfants ont été suivis en parcours individualisés, et 72 familles accompagnées. L'action se déroule sur l'école du Peyrouat et le collège Victor Duruy. Dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, une aide aux devoirs est proposée sur 3 écoles à 120 enfants en grande difficulté. Des ateliers café-parents sont proposés chaque mois sur des thématiques différentes avec des professionnels de la santé (CPAM, Mutuelle des Landes, psychopédagogue, etc.).

Ateliers et résidences artistiques

Le cafémusic' propose des résidences artistiques sur le quartier du Peyrouat. Des ateliers sont programmés régulièrement – pendant les vacances scolaires et les mercredi – afin d'éveiller la curiosité des enfants. Des stages de cirque et de hip-hop ont réunis cette année plus de 40 enfants, avec des restitutions réunissant plus d'une centaine de parents. Salima Sensou, coordinatrice de ces projets, fait souvent participer des classes du lycée Jean Cassaigne, Victor Duruy, Robert Wlérick ou de l'école du Peyrouat, afin de favoriser l'échange entre élèves de ces établissements. Un lieu d'accueil pour les jeunes durant les horaires d'ateliers est mis à disposition par l'OPH40. Le thème de travail de l'année était l'égalité garçon / fille et la fraternité.

Insertion et alphabétisation

L'association Bois et Services est également présente, notamment auprès des jeunes. Elle propose des chantiers d'insertion et de formation dans les métiers liés à l'entretien des espaces verts et le nettoyage des espaces publics, mais aussi une préparation au code de la route et des cours d'alphabétisation pour les adultes. Un adulte-relais forme également au jardinage.

Contrat urbain, bilan chiffré 2010/2015

✗ 4 chantiers formation-qualification

- > 76% des participants sont sortis avec une qualification
- > Création de 5 CDI, 11 CDD, 1 création d'entreprise

Bilan clauses d'insertion

- ✗ 54 288 heures
- ✗ 200 postes de travail créés sur des chantiers de construction
- ✗ 80 000 heures d'insertion seront réalisées d'ici 2017